



Croix-Rouge Canadienne

Évaluation communautaire à la suite des feux de forêt de 2023 en Nouvelle-Écosse

Janvier 2025



Sommaire

Ce rapport présente les observations découlant d'une évaluation réalisée par la Croix-Rouge canadienne environ un an après les feux de forêt survenus en 2023 au lac Barrington et à Tantallon en Nouvelle-Écosse.

Conjointement, ces incendies ont détruit plus de **200 domiciles et contraint à l'évacuation d'approximativement 22 000 personnes**. L'évaluation visait à cerner les points forts, les lacunes, les besoins non comblés et les priorités des communautés éprouvées, afin de faciliter la planification et la hiérarchisation des mesures d'aide à mettre en œuvre pour favoriser leur rétablissement à long terme. Au total, 36 participantes et participants représentant des associations communautaires, des organisations humanitaires et le gouvernement ont participé aux entretiens effectués dans le cadre de l'évaluation.

Les résultats sont présentés sous l'angle du milieu social, des facteurs économiques, du patrimoine bâti et du milieu naturel.

Voici les principales observations s'attachant à chacun des axes de l'évaluation :

Milieu social



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Les liens se sont resserrés entre les membres de communautés déjà tissées serrées. L'administration locale a fait preuve de souplesse en réorientant ses mesures de soutien pour aider le mieux possible les résidentes et résidents. Les organismes communautaires ont élargi leurs gammes de services afin d'offrir plus d'aide. De plus, de nouveaux acteurs s'engagent davantage dans les opérations de rétablissement.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Des améliorations sont possibles au niveau de la coordination.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Il ressort de l'évaluation qu'en plus des ressources actuellement offertes au chapitre du bien-être et de la santé mentale, les communautés aimeraient avoir accès à davantage de mesures d'aide et d'activités de groupe ou à l'échelle de la communauté. L'évaluation révèle aussi un intérêt pour de la formation portant sur le renforcement des capacités et sur l'accompagnement en cas de crise.

Facteurs économiques



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

La majorité des ménages touchés bénéficiaient d'une protection en cas d'incendie dans leur police d'assurance. Les personnes résidant dans le même secteur se sont entraïdées pour présenter leurs réclamations. Par ailleurs, les répercussions subies par les entreprises à la suite des feux semblent relativement limitées. Une incertitude entoure toutefois ces résultats.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Les polices d'assurance comportent des lacunes qui risquent de se faire sentir au cours de la prochaine année. Par exemple, la couverture pour l'hébergement temporaire est susceptible de prendre fin avant que de nombreux domiciles n'aient été reconstruits. De plus, les protections pour les coûts de remplacement du mobilier et les frais de déménagement et de remise en état du terrain pourraient se révéler insuffisantes. Chez les ménages qui n'avaient pas d'assurances, les besoins persistent. De plus, il n'est pas encore certain que l'aide financière accordée à la suite de la catastrophe permettra de remédier entièrement aux effets des incendies sur les pêcheurs et les propriétaires de lots boisés.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

En toute priorité, les communautés souhaitent que les lacunes des polices d'assurance soient comblées.

Patrimoine bâti



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Aucun problème persistant n'a été signalé en lien avec les infrastructures essentielles endommagées lors des feux. De plus, des points forts sont constatés au niveau des capacités de reconstruction.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Dans les secteurs touchés, un très grand nombre de domiciles ont besoin de réparations ou doivent être reconstruits. Cependant, il n'y a pas suffisamment d'entrepreneurs pour effectuer simultanément tous les travaux requis. Au chapitre des infrastructures de communications, les services cellulaires sont inadéquats dans le comté de Shelburne. Cette lacune vulnérabilise davantage la population quand surviennent des catastrophes comme les incendies.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Les communautés ont beaucoup d'intérêt pour l'adoption de mesures pour atténuer les risques liés à d'éventuels feux. Elles souhaitent aussi que soient définies en toute priorité des solutions d'hébergement permanent pour les ménages résidant actuellement dans un logement modulaire.

Environnement naturel



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Les résultats d'analyses de l'eau des puits confirment qu'il n'y a pas de problème d'eau potable dans les secteurs touchés. Aucune zone naturelle protégée n'a été complètement détruite par les flammes, et dans les aires endommagées par les feux, des opérations de plantation d'arbres sont en cours.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

La présence de plusieurs arbres calcinés encore debout nuit au bien-être psychologique des résidentes et résidents et engendre des inquiétudes quant aux charges de combustible. En dehors des analyses d'eau, la responsabilité de rechercher des contaminations environnementales relève toutefois du secteur privé. Par conséquent, il pourrait y avoir encore des problèmes non détectés.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Le retrait des arbres calcinés sur les terrains privés et publics est la principale priorité. Des discussions se poursuivent autour de la création préventive de zones de protection afin de retarder la propagation d'incendies futurs.



Même si cette évaluation visait à intégrer les divers points des participants et participantes, il est possible que des perspectives pertinentes n'aient pas été prises en compte. Ce rapport est un volet du dialogue qui devra se poursuivre au cours des prochains mois au sujet du rétablissement.

Contexte

En 2023, la Nouvelle-Écosse a subi des incendies parmi les plus destructeurs de son histoire.

Le feu de forêt du lac Barrington est le plus vaste incendie jamais observé en Nouvelle-Écosse. L'incendie, qui s'est déclaré le 26 mai dans l'ouest du comté de Shelburne, s'est propagé sur environ 23 535 hectares de forêt, détruisant au passage 60 domiciles et 150 autres structures. Un feu a pris naissance à Tantallon peu de temps après, le 28 mai, ravageant environ 969 hectares, y compris 151 domiciles et 50 autres structures dans la Municipalité régionale d'Halifax. Les incendies ont touché des domiciles et des entreprises dans les communautés autochtones de Sipekne'katik et de Wasoqopa'q. Ces feux ont conjointement contraint approximativement 22 000 personnes à évacuer leur communauté. Heureusement, ces incendies dévastateurs n'ont pas entraîné de décès ou de blessures graves, ce qui est assurément un gage de l'efficacité des opérations.



À l'automne de 2024, plus d'un an après le début des feux, les membres des communautés touchées travaillent à rebâtir leurs vies. En avril 2024, la Croix-Rouge canadienne a amorcé une démarche pour mieux comprendre comment les communautés se portent à cette étape de leur rétablissement.

Bien que les deux Incendies se soient déclarés pendant la même période, et qu'à la suite des deux catastrophes, les différentes communautés touchées aient entamé un processus de rétablissement colossal, d'importantes différences distinguent la situation de la région de la Municipalité régionale d'Halifax, qui a été ravagée par les feux de Tantallon, et celle des secteurs du comté de Shelburne, qui ont subi les feux du lac Barrington. Lorsque des différences ont été relevées, elles sont signalées.

Objectif

L'évaluation faisant l'objet du présent rapport visait à définir les points forts, les lacunes, les besoins non comblés ainsi que les priorités des communautés de la Municipalité régionale d'Halifax et du

comté de Shelburne qui ont été touchées par les feux de forêt de 2023 en Nouvelle-Écosse. **Ce rapport présente les observations découlant de l'évaluation afin de faciliter la coordination, la planification et la hiérarchisation des mesures de soutien actuellement mises en œuvre ou susceptibles de l'être à l'avenir.**

Au cours du processus d'évaluation, l'équipe a effectué des entrevues auprès d'un groupe de participantes et de participants. Ces entretiens, qui portaient sur divers aspects des expériences des personnes interrogées, se sont attachés autant aux opérations menées au cours des premiers jours qui ont suivi la naissance des incendies qu'aux récits des mesures prises pour surmonter les défis rencontrés au début de la période de rétablissement. Les participantes et participants aux entretiens ont aussi été invités à préciser comment les différents acteurs des opérations des phases d'intervention et de rétablissement auraient pu travailler autrement pour veiller à ce que la collaboration soit plus harmonieuse ou pour mieux répondre aux besoins des populations touchées. Les échanges ont permis de réunir des observations très utiles, qui seront transmises par les moyens appropriés aux parties concernées afin d'enrichir la compréhension générale de l'événement perturbateur (les feux), de favoriser les apprentissages continus et de cerner des occasions d'amélioration. Ce rapport d'évaluation porte plus particulièrement sur les mesures de soutien et les capacités actuelles des communautés touchées. Il signale les lacunes, les besoins non comblés et les priorités établies par les communautés. Il s'axe donc sur les thèmes pertinents pour planifier les mesures de soutien offertes à l'heure actuelle et à l'avenir. Il convient de signaler que l'évaluation ne visait pas à mettre de l'avant des solutions précises ou à formuler des recommandations. Il appartiendra aux communautés touchées et aux organisations appuyant leur rétablissement de déterminer la façon d'utiliser l'information présentée dans ces pages.

Approche

Le rétablissement est un processus complexe, unique à chaque communauté et spécifique à l'événement perturbateur. Au cours d'un processus de rétablissement, les personnes, les entreprises, les organismes communautaires, les organismes d'intervention et les gouvernements cheminent ensemble vers l'atteinte d'une nouvelle normalité, en aspirant à bien cibler les priorités pour l'avenir. Bien que chaque personne touchée par une catastrophe se relève à son propre rythme, de façon générale, à la suite d'une catastrophe de moyenne ou de grande envergure, la période de rétablissement se prolonge sur plusieurs années et comprend des occasions de renforcement de la résilience et d'améliorations par rapport à la situation qui prévalait avant l'événement perturbateur.

Cette évaluation examine le processus de rétablissement selon quatre axes interreliés :



Milieu social

bien-être psychologique, santé, relations et esprit de communauté,



Facteurs économiques

moyens de subsistance, assurances, ressources financières, activités commerciales,



Patrimoine bâti

logements, infrastructures, édifices publics



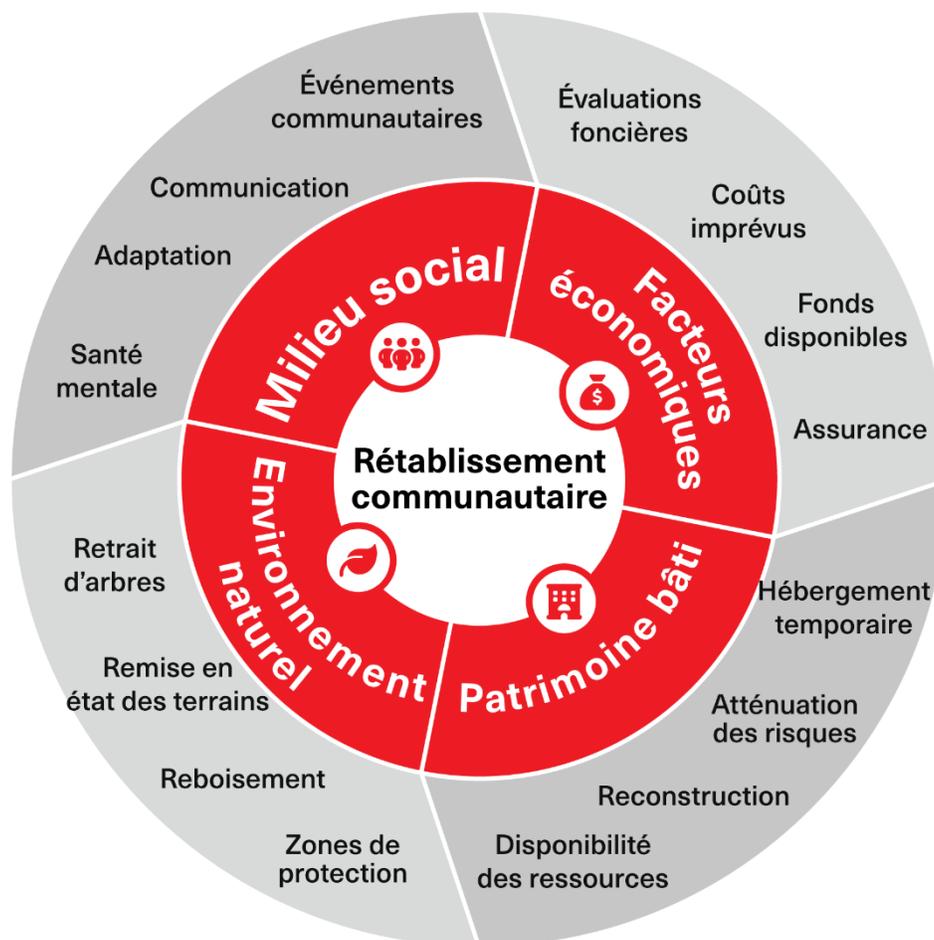
Environnement naturel

flore, faune, qualité de l'air, de l'eau et du sol, aléas naturels

L'évaluation a fait appel à une approche holistique et réaliste pour analyser les répercussions d'une catastrophe. Comme les axes du rétablissement sont intrinsèquement interreliés, les actions requises pour favoriser le rétablissement peuvent relever de plusieurs axes. L'approche adoptée pour réaliser l'évaluation est fondée sur des pratiques exemplaires de renommée mondiale qui ont jeté les bases du projet Recovery Capitals (ReCap) en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ce projet s'appuie sur des études de développement et sur une vaste expérience du rétablissement à la suite de feux de brousse, entre autres catastrophes. Cela dit, l'évaluation décrite dans le présent rapport concerne des communautés en Nouvelle-Écosse qui, mieux que quiconque, connaissent leurs besoins et savent ce qui importe pour elles. Les organismes et partenaires parviennent à apporter une aide utile lorsque les ressources qu'ils proposent viennent compléter et soutenir les démarches de rétablissement dirigées par les communautés concernées. Ce rapport s'axe donc sur les communautés, soulignant leurs forces et leurs priorités, tout en signalant les lacunes et les besoins non comblés.

Les observations ont été principalement recueillies lors d'entretiens semi-structurés menés auprès de personnes-ressources clés, notamment les participantes et participants représentant des associations communautaires, des organisations humanitaires et le gouvernement. Afin de guider la sélection des personnes-ressources clés, les organismes intervenant activement aux étapes d'intervention et de rétablissement ont été recensés, puis une méthode de recrutement à la chaîne a permis d'identifier d'autres personnes en mesure de participer aux entrevues. Au total, 36 personnes représentant 15 organisations ont accepté de discuter pendant environ une heure avec les responsables des entrevues entre avril et juin 2024. Les questions ont été sélectionnées et adaptées à chaque entretien à partir d'une banque de questions élaborées pour l'évaluation. Les entretiens ont fait l'objet d'une transcription automatique, qui a été codée manuellement en fonction des pistes d'analyse thématique privilégiées, afin de cerner les tendances communes. Afin de permettre aux personnes participant aux entretiens de s'exprimer sans réserve, les commentaires sont cités anonymement. Des discussions additionnelles ont permis de brosser le tableau général dans lequel les observations s'inscrivent, afin de cerner les lacunes potentielles. De plus, des

informations sur le contexte et des observations supplémentaires ont été obtenues auprès de sources secondaires, y compris à la suite d'examens de mesures, de comptes rendus et de données de recensement.



Environnement social



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Resserrement des liens entre les membres de communautés déjà tissées serrées; flexibilité de l'administration locale; accroissement du nombre d'organisations d'aide; disponibilité de mesures de santé mentale.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Coordination.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Santé mentale et bien-être; formation sur l'accompagnement lors de crises; renforcement des capacités de rétablissement.

De façon générale, les résidentes et résidents se sont soutenus mutuellement au cours de leurs démarches de rétablissement et de reconstruction. Les incendies qui ont fait rage dans la province en 2023 sont venus compliquer une situation déjà problématique, alors que la population devait déjà composer avec les répercussions d'inondations et des risques d'ouragan, des aléas assombrissant grandement leur vision de l'avenir.

POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Des communautés tissées serrées

Dans les deux secteurs à l'étude, un point fort évident vient des liens très forts entre les membres des communautés, qui étaient déterminés à s'entraider pour faire face aux difficultés. En témoigne l'aide remarquable souvent acheminée aux personnes sinistrées dès les premiers instants des interventions en réponse aux incendies. Les personnes travaillant dans le cadre des interventions de secours ont expliqué avoir reçu plus de nourriture (et d'autres dons, mais surtout des aliments) que les équipes étaient en mesure de gérer. Plus particulièrement, les participantes et participants aux entrevues ont souligné que des communautés avaient été rapprochées par cette expérience. Les organismes locaux ont élargi leurs activités et renforcé leurs capacités pour offrir plus de services aux membres des communautés. Par exemple, un plus grand nombre de soirées dansantes et de repas collectifs ont été organisés à Barrington, et deux arbres symbolisant la résilience ont été plantés lors d'une cérémonie au Highland Park.

« *En Nouvelle-Écosse, on se serre les coudes, et ça fait toute la différence.* »

S'adapter pour aider

À Shelburne et à Barrington, les administrations locales ont été en mesure de réagir rapidement à la situation et ont consacré d'innombrables heures à la recherche de solutions pour aider les personnes déplacées. La Municipalité régionale d'Halifax avait la capacité d'effectuer des évaluations, et elle investit dans des mesures d'atténuation des risques en vue d'éventuelles catastrophes. Au nombre de ces mesures figurent l'acquisition d'équipement de lutte contre les incendies, la mise en place de meilleurs moyens de sensibiliser la population aux risques et de communiquer ces informations aux membres de diverses communautés, de même que l'acquisition de connaissances sur les pratiques autochtones de brûlage culturel.

L'engagement d'un plus grand nombre d'organisations est une autre force cernée dans le cadre de l'évaluation. Guidées par leurs mandats distincts, ces organisations consacrent leurs ressources et leur expertise à aider les populations éprouvées par les catastrophes et les conséquences des changements climatiques. Ces organisations sont diversifiées et englobent aussi bien des organismes communautaires offrant habituellement des services locaux qui ont élargi la gamme de leurs fonctions et de leurs opérations que des organisations qui font partie de grands réseaux et qui n'avaient jamais auparavant offert de services dans les communautés touchées.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Coordination

Malgré la participation d'un plus grand nombre d'organisations offrant plus de ressources, plusieurs participantes et participants aux entrevues ont affirmé qu'il serait souhaitable qu'une meilleure coordination guide les différents acteurs pendant les opérations de secours et les premières étapes du rétablissement. Même si un grand nombre des difficultés inhérentes à la collaboration qui se sont manifestées au cours des interventions et des premières étapes du rétablissement ont été résolues, il est indispensable de voir continuellement à une bonne coordination et au renforcement des relations. Il s'agit d'un besoin dont l'importance se maintiendra tout au long du rétablissement à long terme et lors des démarches de préparation en vue de futurs événements perturbateurs.

« Comme beaucoup d'organisations interviennent en même temps, et faute d'une orientation claire définissant le travail attendu de chaque partenaire, nos attentes à l'égard de ce que chaque organisation devrait faire sont toutes différentes. »

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Santé mentale et bien-être

Les besoins continus sur le plan de la santé mentale et du bien-être ont été souvent abordés pendant les entretiens. De l'avis général, la vigilance, voire la nervosité de la population s'accroissent lorsque de la fumée ou du brouillard apparaissent à l'horizon et par temps chaud et sec.

Les professionnelles et professionnels du domaine de la santé mentale recommandent d'éviter de catégoriser comme pathologiques les expressions normales du deuil chez les personnes qui se relèvent d'une catastrophe. Dans ce registre, les personnes ayant participé aux entretiens ont demandé que plus d'événements collectifs ou communautaires soient organisés autour d'autres thèmes que les feux. Dans la Municipalité régionale d'Halifax, des ménages qui n'ont pas tout perdu à la suite des feux, mais qui ont néanmoins subi des dommages (et ont parfois dû évacuer leurs domiciles), continuent de composer avec les contrecoups de la situation et aimeraient avoir la possibilité de participer aux programmes communautaires.

« Désormais, les gens ont peur chaque fois que quelqu'un fait un feu derrière chez lui. Lorsqu'un camion de pompier passe, les gens en parlent. Je dirais que chaque fois qu'une alerte se déclenche sur nos téléphones, ça éveille de mauvais souvenirs. Et je suis sûr que les gens qui viennent de perdre leurs maisons ne sont pas les seuls à vivre ces stress. C'est probablement le cas de toutes les personnes à distance raisonnable du secteur de l'évacuation. »

Certains groupes pourraient avoir plus de difficulté à composer avec la situation. Dans les secteurs de Shelburne et de Barrington, pratiquement tous les participants et participantes aux entrevues ont signalé que la situation des personnes âgées mériterait une considération particulière, non seulement dans le contexte de leur situation financière, mais aussi en raison de répercussions de plus grande portée, comme les problèmes de déplacement et les options de transport restreintes, la difficulté à comprendre les mesures d'aide et l'isolement social. Les personnes qui ont participé aux entrevues dans le comté de Shelburne et la Municipalité régionale d'Halifax ont aussi mentionné que les enfants, les jeunes et les jeunes familles, de même que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, sont des groupes susceptibles de bénéficier d'une approche adaptée. Les intervenantes, les intervenants et le personnel du gouvernement et des organisations travaillant dans le domaine du rétablissement ont aussi vécu un stress important et pourraient vivre un traumatisme vicariant.

Plusieurs des personnes interrogées ont souligné l'importance de la stabilité et des déterminants sociaux de la santé. Par exemple, un logement stable et la satisfaction des autres besoins de base sont essentiels à une bonne santé mentale. Cela dit, les participantes et participants des entrevues ont également insisté sur l'importance de respecter le rythme des ménages touchés, par exemple, en invitant les personnes à prendre des décisions au moment où elles sont prêtes à planifier la suite, et pas avant.

Un grand nombre des participantes et participants aux entretiens signalent que le problème ne tient pas autant au manque de ressources en santé mentale qu'au fait que des personnes qui pourraient en bénéficier ne font pas appel aux services à leur portée. Les participantes et participants ont signalé qu'il serait possible d'adopter des solutions créatives pour rendre les mesures de soutien plus accessibles et les intégrer dans le quotidien normal de la communauté, comme on l'a fait avec les cartes-cadeaux et les vêtements offerts au lendemain des incendies.

Formation et capacités

En ce qui concerne les efforts de préparation en vue de futurs événements perturbateurs, les représentantes et représentants locaux ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'impression d'avoir été adéquatement formés pour relever les défis uniques qui se sont présentés au début du rétablissement. Les personnes interrogées ont signalé qu'elles aimeraient suivre une formation sur l'accompagnement en cas de crise et sur le renforcement des capacités de rétablissement en lien avec la préparation d'urgence. Les organisations locales aimeraient aussi recevoir de la formation sur la gestion des afflux de bénévoles, la gestion des dons et les premiers secours psychologiques.

« Pour les organismes de Shelburne, de Barrington et d'Hammonds Plains, les ressources qui ont été offertes dans le cadre de rassemblements communautaires sont celles qui ont le mieux fonctionné. Je crois que nous avons été bien avisés de jouer la carte de la créativité et de la flexibilité lors de la prestation des services, car les membres de ces communautés n'ont pas l'habitude de demander de l'aide. »

Facteurs économiques



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Les ménages touchés avaient majoritairement une police d'assurance; les entreprises ont subi des répercussions relativement limitées.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Dépenses non couvertes par les polices d'assurance; entreprises non assurées ou non admissibles à l'aide financière en cas de catastrophe; hausse des coûts associés à la reconstruction.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Besoins des ménages non assurés; lacunes des polices d'assurance à combler (frais de subsistance supplémentaires, remise en état du terrain, frais de déménagement et coûts liés à l'ameublement).

Des différences importantes distinguent la situation économique des communautés touchées de la Municipalité régionale d'Halifax et du comté de Shelburne, en particulier, sur le plan du revenu, des économies, des activités et de la proportion de personnes retraitées. Il est plus difficile pour certaines personnes — surtout les personnes âgées ou sur le point de prendre leur retraite — d'utiliser leurs économies ou d'accepter de s'endetter davantage pour financer certaines dépenses non couvertes par les mesures d'aide offertes. Plus largement, de nombreux ménages vivent d'une paie à l'autre, peu importe le secteur qu'ils habitent. Ces ménages n'ont pas les moyens d'absorber les coûts associés à une catastrophe ou d'attendre un remboursement.

POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Assurances

Une grande majorité des ménages touchés par les feux de 2023 bénéficiaient d'une forme d'assurance. Au nombre des 211 propriétés totalement détruites, 10 seulement n'étaient pas protégées par un régime d'assurance.

Toutefois, l'étendue de la couverture variait d'un ménage assuré à l'autre. De même, les ménages assurés n'ont pas tous vécu la même expérience de réclamation. Les ménages d'un même voisinage qui faisaient appel au même expert en estimation des réclamations ont formé un groupe de soutien afin de s'entraider et d'échanger de l'information en lien avec les questions d'assurance.

Moyens de subsistance

Pendant les entretiens, il a régulièrement été question de l'aide apportée par les entreprises au fil des interventions et du cheminement de rétablissement. Les entreprises ont fait don de nourriture et de bois d'œuvre, ont offert d'enlever des arbres à faible coût et ont indiqué où de jeunes arbres pourraient être plantés. Les activités de nombreuses entreprises ont été perturbées pendant les périodes d'évacuation, compte tenu de la perte de revenus et de l'indisponibilité des effectifs. Malgré tout, en général, les participants et participantes ne sont pas d'avis que le secteur commercial a traversé de grandes difficultés jusqu'à maintenant. Certains aspects des activités commerciales font toutefois exception à cette observation générale, comme les terrains boisés et les équipements de pêche endommagés, dont il sera question ci-après.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Assurances

Les ménages constatent d'ores et déjà des lacunes au niveau de la couverture d'assurance. Comme certains propriétaires croient que les ménages bénéficiant d'une assurance n'ont pas accès à d'autres mesures d'aide, des besoins demeurent non comblés chez les personnes assurées. Certains ménages, incapables d'assumer les coûts de reconstruction qui ne sont pas couverts par leurs assurances, vivent dans des conditions d'hébergement qui ne sont pas adéquates à long terme. De plus, les régimes d'assurance ne couvrent pas complètement les coûts de remise en état des terrains, par exemple, les frais de retrait des arbres brûlés et d'aménagement paysager.

D'autres lacunes sont susceptibles de se présenter au cours de la prochaine année. Même les régimes d'assurance offrant une vaste protection risquent de ne pas couvrir tous les frais de subsistance supplémentaires encourus avant que plusieurs des projets de reconstruction ne soient achevés. L'aide offerte par les assureurs pour pallier les frais de subsistance supplémentaires est versée sous forme d'allocation. Celle-ci a pour objet de couvrir les dépenses supplémentaires engendrées par l'obligation de vivre en dehors du domicile assuré, par exemple, le loyer d'un appartement temporaire, et les coûts supplémentaires d'alimentation. Compte tenu des coûts élevés des logements locatifs et de leur disponibilité restreinte, la couverture des frais de subsistance supplémentaires est susceptible d'atteindre les seuils maximaux environ 18 mois après le début de la période d'évacuation. De plus, les régimes ne comportent généralement pas une couverture suffisante pour couvrir les frais de déménagement et de remplacement de l'ameublement.

Exception faite d'un ménage non assuré qui résidait dans un autre secteur, toutes les personnes ne bénéficiant pas d'un régime d'assurance vivaient dans le comté de Shelburne. Plusieurs personnes interrogées estiment qu'il demeure prioritaire de trouver de moyens d'aider ces ménages sans assurance. Jusqu'à maintenant, le cheminement de ces personnes vers le rétablissement a été semé d'embûches à de multiples égards et pour diverses raisons : le secteur n'était pas assurable, les formalités administratives étaient compliquées, les lieux étaient dans un état lamentable, ou encore, des enjeux liés à l'abordabilité compliquaient les décisions.

L'âge des personnes touchées peut aussi constituer un facteur de complication. En effet, l'âge restreint les options de financement des sommes qui ne sont pas couvertes par les assurances. Par exemple, les solutions d'hébergement nécessitant une hypothèque ne conviennent pas aux ménages dont le revenu est fixe.

« Un problème persistant pour bien des gens est l'insuffisance de la protection d'assurance par rapport à l'étendue des dommages. Le prochain problème qui viendra nous frapper — d'ici la fin de l'automne, selon moi — c'est la fin des allocations pour les frais de subsistance supplémentaires. »

Moyens de subsistance

En règle générale, les incendies sont couverts par les régimes d'assurance que souscrivent les ménages et les entreprises. Certains biens, comme les trappes entreposées à l'extérieur, n'étaient toutefois pas assurables. La province a offert une aide financière unique de 2 500 \$, puis a commencé à accepter des demandes d'aide financière de la part d'organismes sans but lucratif, de ménages et d'entreprises admissibles. Il est difficile d'établir avec certitude dans quelle mesure ce programme d'aide parvient à répondre aux besoins de base dans le comté de Shelburne. Les propriétaires de lots boisés ne pouvaient pas assurer les terres dont ils tiraient un revenu supplémentaire ou du bois de chauffage et pourraient avoir besoin d'aide pour compenser ces pertes.

Autres populations présentant des besoins persistants

Locataires

Une personne ayant pris part aux entretiens a souligné qu'il est difficile de venir en aide aux locataires, dont les besoins sont moins visibles, et pour qui les ressources d'aide sont moins connues. Dans les secteurs où les pertes structurelles sont concentrées, les locataires comptent pour une faible proportion de la population – moins de 20 % des ménages du comté de Shelburne et de 10 % de la population des secteurs de Hammonds Plains et d'Upper Tantallon dans la Municipalité régionale d'Halifax étaient des locataires. De plus, moins d'information circule sur la situation des locataires et sur les mesures d'aide pouvant leur être proposées.

Pertes partielles et évacuations

Quelques-unes des personnes interrogées ont mis de l'avant que les ménages dont le domicile n'a pas été complètement détruit ont encore besoin d'aide et doivent être pris en compte dans les réflexions entourant le rétablissement. Au nombre de ces ménages figurent les membres des communautés racisées contraintes d'évacuer leurs domiciles, mais dont les résidences ont subi moins de dommages structurels.

« J'ai trouvé qu'il était plus difficile d'aider les personnes sans régime d'assurance et les locataires, parce que je ne savais pas quelles ressources leur étaient destinées. »

Réévaluation des taxes municipales

Les propriétaires dont la résidence est en reconstruction ne bénéficient plus du gel de leur relevé de taxes municipales et devront composer avec un compte de taxes foncières beaucoup plus imposant. L'augmentation de cette facture pourrait causer un stress financier important à certaines personnes. Cet enjeu a été soulevé aussi bien dans la Municipalité régionale d'Halifax que dans le comté de Shelburne.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Aide pour combler les lacunes des régimes d'assurance

La plus grande priorité économique consisterait à trouver d'autres mesures d'aide financière pour compenser les dépenses qui ne sont pas absorbées par les couvertures d'assurance. Ces mesures pourraient prendre diverses formes, dont un soutien financier aux ménages non assurés, ainsi qu'une aide financière pour couvrir non seulement le loyer à la fin de l'allocation pour frais de subsistance supplémentaire, mais aussi les coûts associés à l'ameublement et à la remise en état du terrain.

Patrimoine bâti



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Absence de dommages aux principales infrastructures; capacités de reconstruction de la communauté.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Mesure d'aide pour l'ameublement et l'emménagement; infrastructures de communications; disponibilité des entrepreneurs.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Possibilités d'atténuation des risques; solutions d'hébergement permanent pour les ménages résidant actuellement dans un logement modulaire.

Conjointement, les feux ont détruit plus de 200 domiciles et environ 200 autres structures. La reconstruction se poursuit, et près de 60 % des travaux étaient terminés dans la Municipalité régionale d'Halifax au moment de la rédaction de ce rapport. Heureusement, il ne semble pas y avoir des problèmes persistants en lien avec les infrastructures publiques essentielles endommagées par les incendies.

En 2023, le taux d'inoccupation s'établissait à 1 % en Nouvelle-Écosse pour les logements locatifs. En particulier, les taux d'inoccupation des logements à deux ou trois chambres étaient descendus à des creux historiques. Lors des entretiens, il a souvent été question de l'incidence de la pénurie de logements sur l'accessibilité de solutions d'hébergement abordables et appropriées pour les ménages déplacés et le manque de solutions d'hébergement temporaire pour les intervenantes et intervenants déployés. Les organismes locaux ont tenté sans succès de combler cette lacune en explorant des répertoires de logements et les possibilités de terrains pouvant accueillir des hébergements temporaires. La province a soutenu des programmes de logements modulaires et d'hébergement sur des terrains de camping, mais ceux-ci ont fait l'objet de faibles taux d'adoption.

« Si les gens ne sont pas vêtus adéquatement, s'ils souffrent d'insécurité alimentaire – je reviens continuellement à ces déterminants sociaux de base – s'ils n'ont pas un toit au-dessus de leur tête et un revenu, bref, s'ils ne jouissent pas d'une certaine stabilité, les besoins les plus criants ne seront pas comblés. Je crois que plusieurs personnes vivent beaucoup d'incertitude et je doute que la mise en œuvre de mesures de fortune destinées à pallier temporairement certains besoins corrigera cette situation. »

POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Infrastructures

Lorsque l'évaluation a été réalisée, environ un an après les incendies, les participants et participantes aux entrevues ont signalé que les infrastructures endommagées par les feux (p. ex. tours cellulaires et routes) étaient complètement rétablies. Étant donné que la plupart des propriétés sont équipées de puits, les dommages causés aux infrastructures municipales d'approvisionnement en eau n'ont pas posé de problème, et au moment des entretiens, le courant était rétabli depuis longtemps. Le système de communication radio de la Municipalité régionale d'Halifax avait été conçu avec des composantes redondantes pouvant prendre le relais en cas de perte d'une tour de communication et les dommages, le cas échéant, ont depuis été réparés. Les préoccupations actuelles en matière d'infrastructures concernent principalement des lacunes antérieures aux feux.

Capacités communautaires de reconstruction

Une personne représentant une organisation offrant des services a constaté qu'il ne manquait pas de bénévoles pour participer aux opérations de reconstruction de domiciles dans la Municipalité régionale d'Halifax. De plus, les entreprises locales parrainaient des journées de construction et encourageaient leur personnel à y participer. La demande était certes forte, compte tenu du nombre de domiciles endommagés, mais les participantes et participants aux entrevues rappellent que les Maritimes sont reconnues pour leur expertise en construction. De plus, une personne a souligné que certains problèmes courants lors des opérations de rétablissement après une catastrophe (p. ex. des entrepreneurs exploitant la situation sans scrupule) n'ont pas été signalés à la suite des feux de la Nouvelle-Écosse. Dans certains cas, des familles ont pu contribuer concrètement à la réalisation de leur projet de reconstruction et regagner leur domicile plus rapidement.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Soutien à l'ameublement et à l'emménagement

Au moment où les ménages réintègrent leurs domiciles réparés ou reconstruits, les ménages sans assurance ou disposant d'une couverture restreinte auront besoin d'aide financière pour couvrir leurs dépenses d'ameublement. Cette lacune pourrait être plus importante encore, car certaines compagnies d'assurance déduisent les coûts liés à la remise en état du terrain des allocations destinées au remplacement des effets personnels.

« Nous avons reçu de l'aide pour remplacer nos biens, mais c'était minimal, n'est-ce pas? Cette aide ne suffit pas pour remplacer les électroménagers, les meubles, la vaisselle, la literie, le tapis d'entrée. Il y a tellement de choses à remplacer, surtout quand on a des enfants - je ne peux juste pas imaginer. Je pense que de grosses lacunes doivent persister à ce niveau. »

Infrastructures des communications dans le comté de Shelburne

Des efforts sont déployés pour améliorer l'accès Internet haute vitesse dans le secteur, mais une mauvaise couverture cellulaire posait un problème avant les incendies de 2023. Des tours de téléphonie cellulaire temporaires ont été déployées pendant les interventions; selon certaines personnes interrogées, le maintien de ces capacités technologiques contribuerait à renforcer la résilience de la région en vue de catastrophes futures.

Disponibilité des entrepreneurs

Dans le cadre des entrevues, la plus grande contrainte signalée en lien avec la reconstruction vient du manque de travailleurs de la construction compétents pour réparer ou reconstruire tous les domiciles endommagés dans les meilleurs délais. Les entreprises de construction se sont montrées très disposées à participer à la reconstruction, mais le grand nombre de projets de réparation et de reconstruction à réaliser le plus rapidement possible continue de créer une surcharge de travail.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Atténuation des risques

Les participantes et participants aux entretiens ont fait preuve d'un grand enthousiasme à la perspective d'adopter des mesures d'atténuation des risques et de mettre en œuvre le programme Intelli-feu. À ce sujet, il ressort de l'évaluation que les communautés aimeraient obtenir une aide financière en lien avec les mesures supplémentaires de protection Intelli-feu, comme l'installation de clôtures de métal. La situation actuelle pourrait créer une occasion de soutenir des efforts de certification Intelli-feu chez les entrepreneurs, et peut-être même chez les spécialistes de l'aménagement paysager. En ce qui concerne les ménages, plusieurs personnes ayant pris part aux entrevues ont signalé qu'une mesure incitative efficace consisterait à appliquer un rabais sur les primes d'assurance lorsque des mesures Intelli-feu sont adoptées dans un foyer.

« Peut-être qu'il serait utile d'offrir de l'information sur la construction et sur les mesures de prévention Intelli-feu, mais aussi de l'aide, voire du financement, pour aider les personnes à adopter des mesures de réduction des risques sur leur propriété, par exemple, tailler les buissons et les arbres, pour éviter qu'ils touchent les structures, ou privilégier un toit en métal s'ils doivent refaire la toiture. »

Logements modulaires

En fin de compte, cinq (5) ménages non assurés ont choisi de résider dans un logement modulaire, une solution d'hébergement temporaire offerte par la province. Les logements modulaires pouvaient être loués et installés (si l'état du terrain le permettait) sur la propriété des ménages touchés pendant jusqu'à deux ans. Une confusion entoure encore les questions de savoir si les logements modulaires peuvent être aménagés sur les propriétés de

façon permanente, comment les coûts de retrait de ces logements seront financés, et comment ces décisions seront prises.

Environnement naturel



POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Absence de problèmes d'eau potable; aucune zone naturelle protégée endommagée; opérations de plantation en cours.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Présence d'arbres calcinés; besoin d'analyses pour détecter d'éventuelles contaminations environnementales, en dehors de l'eau potable, qui a été analysée.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Retrait des arbres calcinés; planification de zones de protection.

Les feux de 2023 ont engendré d'énormes répercussions sur l'environnement naturel; ils ont notamment détruit 24 504 hectares de zones boisées et endommagé des fosses septiques et des réservoirs d'huile de chauffage dont le contenu s'est déversé sur les terres. Aucune zone naturelle protégée n'a été touchée par les feux. La population s'est sensibilisée aux risques d'incendie et est devenue plus vigilante par temps chaud et sec. Les interdictions de feux engendrent de vives émotions.

POINTS FORTS | ASPECTS POSITIFS

Aucun problème d'eau potable

La plupart des résidences des secteurs touchés de la Municipalité régionale d'Halifax et du comté de Shelburne obtiennent leur eau potable de puits. Des analyses d'eau de puits ont été offertes sans frais aux propriétaires. Aucun problème n'a été relevé lors de ces analyses.

Service établi de retrait d'arbres

Dans la Municipalité régionale d'Halifax, une entreprise est en mesure d'offrir des services de retrait d'arbres à un coût relativement abordable en récupérant le bois mou abattu. Les propriétaires des terrains sur lesquels du bois dur se trouve en plus forte concentration doivent composer avec des coûts plus élevés. Les différences de frais en fonction de la concentration de bois dur de feuillus engendrent un sentiment d'injustice.

Reboisement

Des ressources sont mobilisées pour les activités de reboisement dans la région de la Municipalité régionale d'Halifax. Ces activités s'inscrivent dans de plus vastes initiatives visant à planter des millions d'arbres. Dans le comté de Shelburne, des activités de reboisement sont aussi en cours. Dans le cadre de celles-ci, des semis sont largués par voie aérienne et des arbres sont replantés.

LACUNES | BESOINS NON COMBLÉS

Aide financière pour le retrait des arbres

Les régimes d'assurance comportent des lacunes au niveau du retrait d'arbres, qui touchent particulièrement les propriétaires de vastes terrains boisés. Dans la Municipalité régionale d'Halifax, la remise en état des terrains est compliquée par leur inclinaison et leur composition rocheuse. Ces caractéristiques commandent le recours à des équipements spécialisés, et les devis des herboristes peuvent s'élever à 140 000 \$ pour ces travaux. Des sommes ont été versées pour la remise en état de terrains complètement dévastés ou présentant des dommages importants, mais une aide financière pour le retrait des arbres demeure requise dans bien des cas.

Contamination

Les Incendies ont fait fondre des réservoirs d'huile de chauffage et endommagé des fosses septiques. En raison de ces dommages, des besoins non comblés de remise en état des terrains ont retardé le début des travaux de reconstruction. Ces déversements pourraient continuer de contaminer le sol et les lacs, mais la responsabilité d'effectuer des recherches pour détecter des contaminants revient aux propriétaires.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES

Arbres calcinés

Pratiquement toutes les personnes interrogées ont signalé que la présence d'arbres calcinés sur les propriétés, dans les parcs publics et le long des sentiers nuit au bien-être des gens. Certaines ont ajouté que cette situation est particulièrement difficile pour les enfants. D'autres ont fait état de craintes que des arbres tombent sur des édifices ou s'embrasent et provoquent un autre incendie. Il ressort des entretiens que la population souhaite que les arbres calcinés soient retirés. Toutefois, certaines personnes s'interrogent sur la faisabilité de ce projet dans l'ensemble de la zone dévastée par les feux.

Des participantes et participants aux entrevues ont fait état de préoccupations entourant la possibilité que les arbres morts s'embrasent par temps chaud et sec pendant la période estivale. Ces inquiétudes font écho à une préoccupation répandue dans la province au sujet de l'importance des charges de combustible, surtout dans certains secteurs où l'ouragan Fiona a fait tomber des arbres au sol.

« Constaté tous les jours l'ampleur de la dévastation pèse lourdement sur le moral de la population. »

Zones de protection

Des questions entourent aussi le maintien de zones de protection dans le comté de Shelburne. Plusieurs personnes se demandent si ces zones sont susceptibles de nuire à certains loisirs, comme la chasse au chevreuil, ou à l'accès général aux aires boisées. La discussion se poursuit entre les différents ordres de gouvernement, alors que des solutions d'atténuation des risques sont évaluées.

Limites

Cette évaluation n'est qu'un volet de la collaboration continue avec les communautés touchées et elle comporte certaines limites. Les participantes et les participants invités à participer aux entretiens connaissaient bien leurs communautés, mais il est possible que certaines perspectives pertinentes ne soient pas représentées dans le présent rapport. De plus, certaines entrevues se sont déroulées trop tard pour que les observations en découlant soient incluses dans le rapport.

Conclusion

« Je pense que la communauté est en train de guérir. Je crois que les gens sont encore profondément affectés par cette expérience, mais que l'esprit d'entraide qui s'est créé depuis les feux fait en sorte qu'ils se soutiennent comme jamais auparavant. »

Lors de cette évaluation, menée environ un an après les feux de forêt qui ont fait rage en 2023 en Nouvelle-Écosse, nous avons constaté que les liens communautaires sont forts et que les entreprises, les organisations et les ordres du gouvernement ont fait preuve d'une grande résilience. Une poignée de ménages non assurés continuent d'éprouver de réels besoins, et des ménages commencent à constater les lacunes de leurs régimes d'assurance, dont les protections ne couvrent pas toutes leurs dépenses et pourraient bientôt s'épuiser. De plus, une certaine incertitude entoure les recours des locataires, des pêcheurs et des propriétaires de terrains boisés. Sur certains terrains, des arbres calcinés sont un rappel constant de la catastrophe, et le coût psychologique des feux continue de se faire lourdement sentir. Des mesures de soutien facilement accessibles, comme des événements s'adressant à l'ensemble de la population, demeurent nécessaires. Les communautés sont très disposées à privilégier des pratiques de reconstruction, à adopter des mesures d'atténuation des risques permettant d'augmenter la résilience des secteurs, et à suivre des formations sur le renforcement des capacités d'intervention et d'adaptation.

À mesure que le processus complexe de rétablissement se poursuivra, les points forts, les besoins et les priorités que décrit le présent rapport continueront d'évoluer. Nous espérons que l'évaluation aidera les communautés et les organismes qui les épaulent à cibler leurs efforts. Nous remercions les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette évaluation communautaire.

Remerciements

Cette évaluation aurait été impossible sans la généreuse participation des représentantes et représentants des organisations suivantes :

Barrington Lions Club

Confederacy of Mainland Mi'kmaq

Conseil régional de la Municipalité régionale d'Halifax

Croix-Rouge canadienne

Député provincial du comté de Shelburne

Habitat pour l'humanité

Highland Park Ratepayers' Association

Ministères des Affaires municipales et Logement de la Nouvelle-Écosse

Municipalité de Barrington

Municipalité de Shelburne

Municipalité régionale d'Halifax

Santé Nouvelle-Écosse

Service d'incendie de la Municipalité régionale d'Halifax

Shelburne County Mental Health and Wellness

United Way Halifax

